

III. Les hordes de *barbares* des *IV^e et V^e siècles* bouleversèrent tout. Seuls les religieux protégés par leur caractère sacré purent conserver quelque tranquillité et s'adonner à l'étude des sciences.

IV. Durant l'*époque franque*, du *VI^e au IX^e siècle*, les missionnaires chrétiens créèrent, dans les couvents, des foyers d'instruction populaire et des écoles de travail.

Dans sa précieuse, mais trop brève chronique, *Marius*, évêque d'Avenches, puis de Lausanne (Saint-Maire 574—594) parle de deux épidémies qui coup sur coup s'abattirent sur l'Italie et la Gaule (sans doute aussi sur l'Helvétie) et qui firent de grands ravages au milieu des hommes et des animaux. Voici textuellement ce qu'il rapporte :

„570. Anno IV Cons. Justini Jun. Aug. Ind. III. Hoc anno morbus validus, cum profluvio ventris et *variola*, Italiam Galliamque valde afflixit; et animalia bubula per loca suprascripta maxime interierant.

„571. Anno V Cons. Justini Jun. Aug. Ind. IV. Hoc anno infanda infirmitas atque glandula, cujus nomen est pustula, in suprascriptis regionibus innumerablem populum devastavit.“

V. Sous le *rectorat de Bourgogne* (1032—1260), les hôpitaux s'élèvent autour des monastères et des grandes institutions religieuses.

Une maison religieuse qui a créé des hôpitaux dans toutes les villes de notre pays situées sur les routes qui y conduisaient, c'est *l'hospice du Mont St-Bernard*. Citons entre autres ses hôpitaux à Villeneuve, Vevey, Lausanne, Moudon.

Un fait tiré de la „Chronique des évêques de Lausanne“ présente de l'intérêt pour l'histoire de la médecine. Il nous apprend qu'au XII^e siècle, les hommes qui pratiquaient l'art de guérir portaient le nom de *physiciens* (physici), sans doute parce qu'ils dirigeaient leurs investigations d'une façon générale sur l'ensemble des lois de la nature. Il nous renseigne sur les théories médicales de l'époque. Voici ce fait :

„Amédée de Clermont-Tonnerre¹⁾, évêque de Lausanne, connu sous le nom de *Saint Amédée*, étant arrivé, vers 1158, au terme d'une carrière à tous égards fort édifiante, souffrait d'un mal (infirmitas) sur le genre duquel il n'est pas fourni de renseignement. Les médecins consultés conseillèrent à leur malade des rapports intimes avec des femmes (quod cognosceret mulieres), mais le pieux évêque repoussa avec horreur

¹⁾ *Amédée* est appelé de Châtaen-Chaste dans le cartulaire de Cuno d'Estavayer (voir „Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande“, VI, page 42); c'est une présomption gratuite qu'il appartenait à la famille de Clermont, dont une branche est actuellement appelée „Tonnerre“.

un remède si contraire à son vœu de chasteté : Jamais, dit-il, il ne consentirait à rentrer au lieu d'où il était sorti (quod nunquam intraret illuc unde exierat).“

Rappelons en passant que, depuis le Concile de Nicée, la grosse question du célibat des prêtres restait discutée et qu'elle était encore brûlante. Parlant de Burcard d'Oltingen, évêque de Lausanne de 1057 à 1089, la chronique du cartulaire dit positivement qu'il était marié (habuit uxorem legitimam).

On trouve encore beaucoup plus tard, et en 1417 même, dans le diocèse de Lausanne des curés vivant, sans trop se cacher, avec leurs concubines.

La visite des chapelles de la cathédrale de Lausanne, ordonnée en 1509 par l'évêque Aymon de Montfalcon, nous donne la preuve que certains chanoines et chapelains de cette église tiraient profit d'établissements de prostitution dans leurs maisons de la cité.

VI. Au *XIII^e siècle*, les médecins de l'hôpital de Villeneuve, fondé par le comte Aymon l'an 1235, étaient peut-être des disciples des écoles de médecine, alors florissantes, de Salerne, de Bologne, de Padoue ou de Montpellier.

Philippe de Verceïl, médecin (physicus) du comte Amédée V de Savoie, apparaît dans une charte de la Tour-de-Peilz, ides de septembre 1294.

Un acte de 1297 mentionne comme témoin *Jean*, chirurgien d'Aigle.

VII. Au *XIV^e siècle*, le médecin d'Amédée V, comte de Savoie, *Maître Guillaume*, fait à Lausanne, en 1309, une livre d'électuaire du roi, qui coûte 12 sols et 4 deniers (257 frs. 16 cts.). (*Martignier et de Crousaz*, „Dictionnaire du canton de Vaud“, p. 1014.)

En 1334, *Barilliod* était barbier à Avenches.

Au moyen-âge, bon nombre de juifs exerçaient avec succès la médecine et la chirurgie, possédaient certains secrets et savaient fabriquer des drogues mystérieuses considérées comme particulièrement efficaces. Il en fut aussi malheureusement qui se laissèrent séduire par l'appât du gain et qui consentirent parfois à procurer les poisons dont on ne faisait qu'un trop fréquent usage dans ces temps encore à moitié barbares.

Avec leurs aptitudes exceptionnelles, les juifs réussissaient en tout et partout; ils surent bientôt accumuler les richesses là où d'autres ne trouvaient que la médiocrité ou la misère. Ces succès d'une race abhorrée par des motifs religieux, engendrèrent l'envie et la haine et provoquèrent de longues et déplorables persécutions dans toute l'Europe.

Dans nos contrées, les banquiers juifs, connus sous le nom de *Lombards*, ne pouvaient se livrer à leurs opérations financières que sous des restrictions

fort dures dont on retrouve la trace dans nos plus anciens coutumiers. On sait cependant qu'au XV^e siècle, à Lausanne, un évêque ne craignit pas, pour se procurer quelque argent, d'accorder à ces étrangers détestés des immunités particulières et des privilèges.

Nous avons déjà cité (voir art. „Peste“) le cas de *Balarigny*, ce médecin juif de Thonon, impliqué dans le retentissant procès de Chillon, en septembre 1348, pour avoir empoisonné les fontaines de Montreux. Il fut brûlé vif et l'on tira de ses *aveux, faits sous la torture (!)*, les arguments juridiques qui permirent de condamner et de brûler les juifs dans tous les pays où apparaissait la peste noire.

En 1328, magister *Raymundus*, medicus lombardus (Lombard) exerçait son art à Vevey (voir Archives, Hôpital, Lay 1, pag. 1, n° 6).

En 1343, *Nicolas Colomb*, médecin à Vevey (voir Vevey, Archives, Hôpital, Lay 1, pag. 2, n° 11).¹⁾

En 1365, *Gualterius de Manisseria* était médecin à Vevey (Registre de la confrérie du St-Esprit).

En 1386, le médecin de Bex était *Léonard de Villarzel*.

VIII. Au XV^e siècle, les villes possèdent des médecins et des chirurgiens à gages.

Ceux de la ville d'Yverdon étaient, suivant *Crottet* („Histoire et annales de la ville d'Yverdon, depuis les temps les plus reculés jusqu'à 1845“, Genève 1859, p. 70): *Jean Pichon*, médecin, an 1444 (il recevait un salaire de 60 sols); *Nicod Brayer*, 1449; *Maître Frédéric*, 1470; *Mellin, Claude*, 1471; *Borjat, Jean*, 1477.

En 1488, *Grossi, Antoine*, était barbier à Aigle.

Vevey renfermant en 1403 un certain nombre de lépreux, le conseil de la ville fit venir pour les visiter *Pierre de St-Amour*, médecin de Lausanne. (Comptes du commandeur Girard Bucmont.) En outre mentions fréquentes dans divers comptes de la peste, des marons et des médecins.

¹⁾ L'historique complet des hôpitaux de Vevey a été fait par M. A. de Montet dans la réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande, le 9 juin 1892. L'hôpital du *Mont de Joux* ou de la *Madeleine*, qui existait en 1177, avait été fondé par le couvent du St-Bernard et était situé près du port de la Veveysse, (et non près de la Tour St-Jean).

L'hôpital bourgeois du *Vieux Mazel*, fondé en 1327 par Willerme d'Aubonne, avait de grands privilèges. Il recevait des malades (domus dicti hospitalis in que pauperes ægrotantur) et des assistés. Des femmes de bourgeois et d'habitants y faisaient leurs couches. Le premier des médecins qui apparaît dans les chartes veveysannes est *Magister Nicolaus Columb*, désigné en 1325 comme *physicus* dans le cartulaire du St-Esprit.

Le 5 mai 1537, LL.EE. de Berne remettent à l'hôpital du Vieux Mazel les biens de celui de la Madeleine (St-Bernard) à la condition que l'hôpital payerait à perpétuité sur ces biens une rente de trente florins à la Maladière de Burier.

L'hôpital de Vevey fut reconstruit de 1734 à 1738.

Gilet (Hudry), barbier à La Tour, cité dans la „Reconnaissance du duc de Savoie“, 1457.

A Lausanne, *Linz Douz* était barbier en 1429.

En 1452, la pension du médecin de la ville de Lausanne est de 20 florins par an (244 frs. 80 cts.).

En 1491, la pension annuelle de *Gottofrey de Mont*, médecin de la ville de Lausanne, est de 6 livres lausannoises (67 frs. 20 cts.). Chaque visite devait se payer 3 sols (1 fr. 68 cts.). Les pauvres étaient soignés gratis. Quel que fût le nombre des visites, nul ne devait payer plus de 3 sols par jour („Dict. Mart. et Cedr.“, p. 995).

Dès la fin du XV^e siècle, la ville d'Orbe avait des écoles, une *pharmacie* et un *apothicaire* pour la préparation des remèdes et un médecin (*chirurgien*). (*De Gingins*, „La ville d'Orbe“, p. 102.)

Médecins du XVI^e siècle.

Avec la Réforme, l'arrivée des réfugiés protestants français et italiens et avec la création de l'Académie de Lausanne, la vie intellectuelle du Pays de Vaud prit une activité considérable. Toutes les *écoles médicales* se trouvèrent représentées à Lausanne. Les médecins étaient Arabogalenistes ou Paracelsistes (voir *A. Mazelet*, „Société vaudoise de médecine“, 20 novembre 1850)¹⁾.

A cette époque, les chirurgiens ne faisaient pas d'études classiques, ils n'étaient encore que barbiers, inciseurs, opérateurs d'hernies. On trouve cependant parmi eux des hommes de génie qui ont laissé une trace lumineuse dans la science et que l'on peut placer au premier rang des fondateurs de la chirurgie.

Malgaigne („Œuvres de A. Paré“, vol. I, t. CCXXII, Paris 1840 chez J.-B. Baillière) rattache à la fougueuse indépendance de *Paracelse* et au jugement tempéré de *Conrad Gessner* ce qu'il appelle l'école suisse. Elle commence vers 1554 à *Jacques Rueff* de Zurich, se continue par *Franco*, chirurgien salarié de Berne et de Lausanne, par *Félix Wurtz*, chirurgien de Bâle et Zurich, pour aboutir, vers la fin de ce siècle, à *Fabrice de Hilden*, élève de Jean Griffon de Lausanne.

Dans le Pays de Vaud, les médecins comme les chirurgiens avaient une vie assez nomade et, malgré

¹⁾ On a souvent indiqué à tort Tagault comme médecin. C'était le fils du célèbre professeur en médecine Tagault de Paris, mais il ne s'occupait que de philosophie.

Sources. — „Distribution des chaires à l'Académie de Lausanne“, 1537 à 1805. Notice historique sur le programme des cours académiques de 1878. *H. Vuilleumier*. „L'Académie de Lausanne“, 1537—1890. Esquisse historique par *H. Vuilleumier*, doyen de la Faculté de théologie de l'Université de Lausanne (voir „Recueil des fêtes inaugurales de l'Université de Lausanne“, octobre 1890).

les pensions que leur octroyaient les villes, ils ne séjournaient pas longtemps dans les mêmes lieux.

A **Yverdon**, par exemple, on compte dix médecins qui se succèdent de 1554 à 1600.

Ce sont d'après Crottet („Histoire et annales d'Yverdon) :

En 1554 Maître *Pontet* de Pontarlier.

„ 1573 médecin *Régnier*.

„ 1582 *Pierre-Antoine Perrotin*.

Jean Cuvra, chirurgien de St-Maurice, reçoit un logement, un lit garni et 100 florins pour le traitement des pestiférés.

En 1584, *Flamand, Honoré*, docteur en médecine reçoit pour sa pension annuelle 60 florins et demi-muid de froment.

En 1589, on supprime la pension du médecin *Menaud*, parce qu'il s'absente ordinairement de la ville.

Melchie Senghauber est nommé médecin de la ville, et *Pierre du Meurier* barbier ou chirurgien. En 1593 *Joseph Aubert* de Genève, docteur et apothicaire, est pensionné par la ville. *Michel de Mouchy* visite assidûment les pestiférés. En 1599, le Dr *La Tenotte*, dit *Duport* de Genève est autorisé à aller en Allemagne pour imprimer ses livres et acheter des drogues. Ce médecin rentre à Genève en 1608, mais revient à Yverdon où il meurt en 1614, en donnant tout son bien à l'hôpital.

Moudon. M. B. *Dumur*, compulsant un rôle des habitants de Moudon, dressé en 1550, trouve dans cette ancienne capitale du Pays de Vaud un prédicant, un diacre, 6 notaires et des personnes de professions diverses, mais pas l'ombre d'un médecin. Il faut croire, ajoute-t-il, que *Loys Gay*, surnommé *des Gottes*, barbier au quartier du Pont, était reconnu capable de doser une potion suivant toutes les règles de l'art, et que son collègue *Claude de Lylaz*, barbier à la rue du Chastel, savait manier la lancette. Peut-être que celui qu'on appelait poliment „l'exécuteur de la justice“ fournissait au besoin, dans les cas graves, quelque „graisse mystérieuse“ ou qui sait „quelque bout de corde de pendu“.

M. Milliod signale, d'après les registres Piccard, à Moudon :

En 1553, *Arnail*, médecin.

En 1562, *Politanus*, médecin.

En 1568, *Escollet* ou *Scollet*, marron pour la peste, originaire de Châlons (Champagne).

En 1569, *Come*, chirurgien.

En 1590, *Alexis* ou *Alia*, originaire d'Italie.

Payerne. 1543. On établit une pension de 100 florins, deux muids de messel et autant de froment en faveur de *Claude Berthoz*, barbier et bourgeois de

Payerne, chargé de „saigner pour rompre la peste ceux qui en seraient atteints; il pourra demander pour chacun qu'il traitera 3 gros; la ville paiera pour les pauvres“.

1547. La ville ayant désiré avoir un docteur en médecine, LL. EE. accordent 100 florins de pension à *Jean Blécheret*, citoyen de *Lausanne*, auquel le Conseil décide de donner, en outre, chaque année, quatre muids de froment, trois d'avoine et le logement en la grande maison de la ville près de la chapelle. Pour une *recette* il pourra demander, aux gens de la Seigneurie de Payerne, deux gros, pour une visite trois gros. En même temps, on fournira une pension d'un muid de froment à un apothicaire qui tiendra la boutique en la grande maison avec Monsieur le docteur.

En 1567—73, *Le Tissier*.

En 1573, *Vigny*, médecin.

En 1578, *Starpin* ou *Sterpin*, médecin.

En 1579—94, *Quidort*, chirurgien.

En 1580, *Lutzius*, chirurgien.

En 1580, *Gabard*, médecin.

En 1584, *Argier*, médecin, de Montpellier.

En 1581—86, *Turnus*, chirurgien, de Playnemerck.

En 1587—91, *Sarrasin* ou *Sarrezin*, médecin originaire de Le Chenit (France).

En 1592, *Musculus* ou *Masculus*, chirurgien.

En 1593, *Penrel* ou *Peurel*, médecin, des Grisons.

Suivant Mathias Mayor („Revue suisse“ 1843, p. 445), le célèbre *Paracelse* aurait séjourné à Payerne vers 1530.

A **Aigle** (Extrait du Registre du Conseil d'Aigle, le 13 juin 1568) : „Touchant certain personnage honorable, docteur et médecin du pays de Vallois, a été arrêté que de grâce il puisse loyer (louer) maison et butte icy au dict Aigle et desmurer le terme qu'il sera agréable es dits bourgeois, vivant et exerçant honnestement son mestier. Luy donnant aussi semblable liberté que quand il ne luy plaira desmurer, qu'il s'en puisse retirer ailleurs à son bon plaisir et vouloir.“

A **La Sarraz**, en 1590, *de Chastoney* était barbier-chirurgien.

A **Avenches** :

En 1565—66 le barbier *Umbert Bergeret* reçoit de LL. EE. 2 coupes de seigle à bas prix, soit pour 3 fl. (Comptes du bailli d'Avenches.)

En 1588—91, *Müller* ou *Kärster*, chirurgien.

En 1596—1640, *Haar*, chirurgien.

Rolle avait pour chirurgien :

En 1527, *Quidort, Abraham*, de Frasino.